

Paris, le 10 septembre 2018 Communiqué de presse

11, rue Berryer 75008 Paris T: +33 (0)1 43 59 09 79 M: adagp@adagp.fr adagp.fr



## La Révélation Livre jeunesse 2018 de l'ADAGP

La Révélation « Livre Jeunesse » de l'ADAGP a été créée en partenariat avec la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse. Elle vise à valoriser et à encourager le travail des créateurs émergents, travaillant ou résidant en France, parmi les 12 auteurs-illustrateurs présélectionnés par la Charte pour l'opération « Voyage professionnel à la Foire de Bologne ».

Depuis 2009, l'ADAGP est partenaire de la Charte, et soutient les actions de l'association en faveur de la reconnaissance, de la valorisation et de la protection des auteurs et illustrateurs jeunesse.

Cette année, à l'occasion de la sixième édition du « Voyage professionnel à la Foire de Bologne », organisée en mars 2018 par la Charte et qui a permis à 12 jeunes auteurs-illustrateurs, résidant en France métropolitaine, de développer leur réseau international, l'ADAGP a lancé sa première Révélation Livre Jeunesse.

Pour cette première édition de la Révélation Livre Jeunesse, les auteurs-illustrateurs présélectionnés ont été les suivants :

- Mai-Li Bernard : « *Le monde des archi-fourmis* », Editions Amaterra, Septembre 2017 Texte Alex Chauvel
- Jean-Baptiste Bourgois : « Le chevalier des lettres », Le petit Lézard, 2017
- Claire Brun : « Rosalie la petite poule », Hélium éditions, 2015
- Aline Deguen : « La divergence des icebergs », Thierry Magnier édition,
  2017 Texte Jean-Philippe Basello



- Maxime Derouen : « Mon jardin », Milathéas éditions, 2018
- Alice Dufay : « *Christobal Balenciaga* », Les petites moustaches, 2017 Texte : Sophie Guillou
- Carl Johanson : « Le catalogue des voitures » Acte Sud junior, 2015
- Fleur Oury : « Même plus peur », Seuil Jeunesse, 2016
- Hubert Poirot-Boudain : « L'aviateur », Memo Editions, 2017
- Claire Schvartz : « Le gravillon de pavillon qui voulait voir la mer », Les fourmis rouges, 2017
- Adèle Verlinden : « Sam et l'ombre », éditions Magnani, 2018
- Julia Woignier : « La clé », éditions Memo, 2016

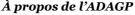
Le jury, composé des co-présidents Philippe Ramette et Elizabeth Garouste, ainsi que de l'autrice-illustratice Dorothée de Monfreid, d'Emmanuelle Martinat-Dupré, responsable scientifique du musée de l'illustration jeunesse de Moulins et de Maïa Bouteillet, journaliste de Paris Mômes, s'est réuni le 11 juillet dernier pour sélectionner le lauréat.

Le/la lauréat(e) sera annoncé(e) le :

# Mercredi 26 septembre à 18h30 à l'Hôtel de Massa 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques – 75014 Paris

Il/elle recevra une dotation de l'ADAGP de 5000 Euros et bénéficiera d'un portrait filmé et diffusé sur le site d'Arte.





Créée en 1953, l'ADAGP est la société française de perception et de répartition des droits d'auteur dans le domaine des arts graphiques et plastiques. Forte d'un réseau mondial de près de 50 sociétés sœurs, elle représente aujourd'hui plus de 170 000 auteurs dans toutes les disciplines des arts visuels : peinture, sculpture, photographie, architecture, design, bande dessinée, manga, illustration, street art, création numérique, art vidéo.

L'ADAGP encourage la scène créative en initiant et/ou en soutenant financièrement des projets propres à valoriser les arts visuels et à en assurer la promotion à l'échelle nationale et internationale.



### À propos de la Charte

La Charte, ce sont plus de 1 400 auteurs, illustrateurs, traducteurs de livres pour la jeunesse, en France et dans plusieurs pays francophones. L'idée de ce collectif est née en 1975, sous l'impulsion d'une poignée d'auteurs ayant décidé de s'unir pour se faire entendre des éditeurs et des organisateurs de manifestations littéraires.

La Charte veille et agit pour une meilleure reconnaissance du statut social, fiscal et juridique des auteurs.

#### **Contacts presse:**

#### **ADAGP**

Marlène Chalvin. Tel.: 01 73 79 56 41 - marlene.chalvin@adagp.fr

## **La Charte**

Emmanuelle Leroyer. Tel. : 06 17 39 85 28 – <a href="mailto:projets@la-charte.fr">projets@la-charte.fr</a>